



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lycées

Question écrite n° 22746

## Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les écarts parfois considérables qui existent d'une académie à l'autre, ou d'un collège à l'autre, dans les taux d'accès en lycées. Il lui demande de lui indiquer s'il entend prendre des mesures pour remédier à une telle situation.

## Texte de la réponse

Le système éducatif poursuit des objectifs de politique publique clairement affirmés : tout jeune doit atteindre au moins une certification de niveau V, 80 % le niveau du baccalauréat et 50 % obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur. Mais ces objectifs nationaux doivent être atteints en partant de différences parfois significatives entre les académies, les départements et les établissements en terme de résultats. S'agissant des décisions d'orientation prises par les chefs d'établissement à l'issue des conseils des classes de 3e, les statistiques recueillies auprès des EPLE et collectées au niveau national font ainsi état d'écarts en ce qui concerne le taux des passages en seconde générale et technologique. Ces écarts, souvent fondés sur l'histoire territoriale des emplois et des débouchés, parfois conséquence directe des variations dans les ambitions scolaires exprimées par les familles, sont au coeur de la politique éducative et du dialogue stratégique conduit avec les académies. Outre la publicité donnée à ces résultats qui permettent aux cadres et acteurs de l'orientation de comparer leurs politiques, les objectifs négociés avec les recteurs dans le cadre du programme annuel de performance académique permettent de conforter des politiques visant à la réduction des écarts constatés et à l'amélioration globale des résultats. La mise en place prochaine d'un parcours de découverte des métiers et des formations pour tous les élèves dès la classe de 5e sera un levier efficace pour construire l'ambition scolaire nécessaire des élèves et de leurs familles afin d'accéder aux objectifs nationaux qui concernent chaque académie et chaque établissement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vuilque](#)

**Circonscription :** Ardennes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22746

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mai 2008, page 3935

**Réponse publiée le :** 25 novembre 2008, page 10217